

Avis d'appel à manifestation

Pour la mise à jour de la base des données des fournisseurs des biens et services pour l'exercice 2026-2027 au Village d'Enfants SOS de Conakry

1. Contexte

Fondée en 1949, SOS Villages d'Enfants est une organisation non gouvernementale et indépendante de développement social qui œuvre dans le domaine des droits de l'enfant et au service des enfants qui ont perdu ou risquent de perdre la prise en charge parentale.

L'organisation agit dans l'intérêt supérieur de l'enfant en se référant notamment à la Convention relative aux droits de l'enfant, aux Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants ainsi qu'aux Objectifs de développement durable des Nations Unies. Présente dans plus de 130 pays et territoires, l'organisation renforce les familles pour prévenir la séparation et accompagne les enfants et les jeunes afin de leur permettre de grandir dans un environnement protecteur et favorable à leur développement.

En Guinée, SOS Villages d'Enfants Guinée est active depuis plusieurs décennies et intervient actuellement dans plusieurs localités notamment Conakry, Kankan, N'zérékoré, Labé et Faranah.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes et pour l'amélioration de ses procédures d'achats, le Village d'enfants SOS de Conakry, lance un appel à manifestation d'intérêt ouvert pour sa base de données fournisseurs et prestations de service.

2. L'objet

L'objet de cet appel à manifestation d'Intérêt est de mettre à jour et enrichir la base de données des fournisseurs potentiels pour la fourniture de biens et services nécessaires à l'exécution des programmes du villages d'Enfants SOS de Conakry pour l'année 2026-2027.

Les biens et services sont regroupés en 2 grandes catégories qui sont :

- ✓ Fournitures et équipements
- ✓ Prestataires de services

A. Fournitures et équipements

1. Fourniture de matériel et consommables de bureau (papeterie, petit matériel pour bureau...)
;
2. Fourniture de produits et équipements médicaux ;
3. Fourniture de matériel, équipements informatiques et péri-informatique (ordinateur avec consommable, imprimante avec consommable, stockage, connectivité, smartphone et accessoire, tablette et accessoire, produit d'entretien, ...) ;
4. Fourniture de matériel, mobilier et équipements de bureau ;
5. Fourniture de produits et matériel d'hygiène (produit ménager et matériel pour entretien) et matériel nécessaire pour le bureau (café, sucre, filtre à café, lait, thé, ...)
6. Fourniture de pièces de véhicules, motos, groupes électrogènes, pneus et huile ;
7. Fourniture d'appareil électroménager ;
8. Fourniture de produits alimentaires ;
9. Fourniture des équipements de protection individuelle ;
10. Fourniture de matériel de communication et de visibilité ;

11. Matériel électrique, plomberie, menuiserie, peinture, soudure et accessoires ;
12. Fournitures diverses.

B. Prestataires de services

1. Entretien et maintenance des climatiseurs et autres appareils électroménagers ;
2. Entretien et réparation des véhicules à 4 roues, des motos à deux roues ;
3. Entretien et réparations électriques des installations du programme ;
4. Maintenance des groupes électrogènes/ générateur ;
5. Maintenances en plomberie, menuiserie, soudure, vitrerie, peinture ;
6. Impression et sérigraphie ;
7. Location de véhicule de transport des personnes y compris les bus de transport en commun;
8. Location de véhicule de transport des biens ;
9. Location de salle de réunion simple, location de salle de réunion équipée (rétroprojecteur, connexion internet, ...) et restauration ;
10. BTP (Construction et réhabilitation de bâtiments et infrastructure) ;
11. Installation, construction et réhabilitation des forages ;
12. Service médical (Clinique, hôpital, centre de santé, Pharmacie, ...) ;
13. Services de communication (Réaliser les vidéos depuis l'écriture du script, tournage, montage, sous-titrage et diffusion ; Prendre des photos pour certains événements ; Faire le design des supports de communication (des posters, roll up et autres) ; Diffuser les vidéos et post sur les plateformes de la maison ou agence ; Production des spots radiophoniques, location des équipements,.....
14. Services traiteurs ;
15. Commerce général ;
16. Jardinage
17. Service de Nettoyage
18. Services divers.

En présentant son offre, le soumissionnaire accepte la totalité, sans restriction, des exigences qui régissent cet appel d'offre quelles que soient ses propres conditions auxquelles il déclare renoncer.

3. Conditions générales de participation et exigences d'admissibilités

- La participation au présent avis d'Appel à Manifestation d'intérêt est ouverte à égalité de conditions à toutes les personnes physiques ou morales invitées à soumissionner et possédant les conditions techniques, financières et juridiques nécessaires pour faire partie des fournisseurs et prestataires de SOS Village d'Enfants ;
- Respecter les principes d'intégrité, de transparence et de redevabilité.

Seront d'office exclus, les entreprises qui :

- Ne sont pas en règle avec la législation (qui n'ont pas un Registre de Commerce, Numéro d'Identification Fiscale ;

4. Pré qualification :

Cette étape consiste à la vérification de la capacité légale et technique du fournisseur conformément aux exigences du présent Appel à Manifestation d'intérêt, elle se décompose en deux phases à savoir :

- Vérification de l'existence des pièces administratives et techniques ;
- Expériences dans le domaine ou catégories de votre manifestation d'intérêt avec référence sur les exercices de l'année 2025 -2026.

Les fournisseurs ayant fournis l'ensemble des pièces demandées conformes seront retenus.

5. Dossier de candidature à fournir

Les soumissionnaires doivent fournir des documents suivants :

- Une lettre à manifestation d'intérêt signée ;
- Une présentation de l'entreprise ou prestataire (profil, expériences, capacités techniques, coordonnées complètes) ;
- Une copie des documents légaux (RCCM, NIF, etc.) ;
- Trois références similaires (des Contrats, ou bons de Commandes, bordereau d'expédition ou tout autre document attestant que le marché a été bien exécuté ;
- Pour le domaine de produits et équipements médicaux, le domaine de la prise en charge médicale, il faudra présenter une autorisation d'ouverture définitive au public de la pharmacie, soins médicaux.

SOS Village d'Enfants Conakry se réserve le droit de faire une vérification de l'authenticité des documents fournis.

Informations supplémentaires :

- Les échanges se feront électroniquement, prière de donner les adresses mails valides ;
- Les soumissionnaires ou candidats pourront soumissionner pour une ou plusieurs catégories de biens ou de services ;
- Il importe de souligner que même les fournisseurs et les prestataires de services qui figurent dans la base de données actuelle doivent participer dans le présent appel à manifestation d'intérêt et les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération et seront rejetés d'office.

6. Acquisition du dossier d'appel d'offres

Pour les soumissionnaires intéressés, cet appel d'offres est disponible sur les sites : www.sosguinea.net ; sur la page LinkedIn [SOS Villages d'Enfants en Guinée](#) ; sur la page Facebook <https://facebook.com/sosguinea> .

7. Modalités de Soumission et date limite de dépôts des offres

Les offres devront être déposer physiquement dans une enveloppe scellée et anonyme avec mention « Manifestation d'Intérêt dans le domaine de..... » ou en ligne à l'adresse Fatoumata.KEITA@sosguinea.org . (Préciser la catégorie selon la liste mentionnée ci-dessus) au plus tard le **30/04/2025 à 16h30mn au Village SOS d'Enfants Conakry sise à Entag Nord dans la Commune de Tombolia.**